

LETTRE OUVERTE des Enseignants-référents

Nous, Enseignants-Référents, avons pour mission

- de faire du lien entre les familles des élèves en situation de handicap, les établissements scolaires et la MDPH
- d'assurer la tenue des Equipes de Suivi de Scolarité afin de veiller à la mise en œuvre des décisions de la MDPH et de vérifier, avec l'ensemble des partenaires, qu'elles sont toujours bien adaptées aux besoins de l'élève

Nous, Enseignants-Référents, avons un rôle d'écoute, d'information et de conseil auprès des familles et des différents services qui interviennent auprès des familles et des enfants,

Nous, Enseignants-Référents, observons

- un nombre de situations à suivre qui a presque triplé en 15 ans
- la création de seulement 2,5 postes pour compenser cette augmentation des besoins
- une charge croissante de travail qui ne nous permet plus d'effectuer nos missions telles qu'elles sont décrites dans la loi de février 2005
- un manque de places criant dans le médico-social, tant en Institut Médico Educatif (IME) que dans les différents Services de soins (CMP, CMPP, CAMSP, SESSAD). L'accès aux soins (psychiatriques, psychologiques, rééducation), aux suivis (orthophoniques, éducatifs) est de plus en plus difficile, les admissions en IME sont réduites
- un manque de place récurrent dans les dispositifs ULIS
- une augmentation des notifications d'aide humaine, en partie expliquée par les deux points précédents

Nous, Enseignants-Référents, alertons

- sur la dégradation de la qualité du service public dédié au suivi des élèves en situation de handicap
- sur la perte de sens de notre travail : notre hiérarchie répond à l'augmentation de notre charge de travail en nous dispensant d'une partie de nos missions. Le sens de notre travail est dénaturé, au détriment du suivi des élèves
- sur notre difficulté à réunir la totalité des équipes de suivi, faute de temps
- sur notre difficulté à répondre aux nombreuses sollicitations des différents partenaires (parents, enseignants, soignants, MDPH, DSDEN)

Nous, Enseignants-Référents, ne pouvons être tenus pour responsables

- du nombre d'élèves en très grande difficulté à l'école
- du nombre de demandes à la MDPH par les familles, ni des réponses qui leur sont faites
- du nombre croissant de demandes d'aide humaine

Nous, Enseignants-Référents, demandons

- **La reconnaissance** de nos compétences professionnelles, la possibilité de travailler en bonne intelligence
- la restauration de **la confiance** entre les référents, la MDPH et la Direction académique, ceci dans l'intérêt des élèves
- La création de nouveaux postes, en quantité suffisante, pour **permettre à chacun d'assumer les missions telles qu'elles sont décrites dans le texte de la loi de février 2005**